

## VC Sancéen « FFVELO »

-Samedi 23 novembre, le Téléthon avec nos amis (es) du club de St-Germain. Deux parcours au programme : 52km pour le VCS départ 13h15 et 16km départ 14h00. Rendez-vous derrière la Mairie de St-Germain. Voir la pièce-jointe. Engagement minimum 5€ mais vous pouvez donner plus. Tous nombreux avec l'AC Germinoise. Attention : comme tous les ans « Le téléthon » ne compte pas pour le classement du club.

-Samedi 23 novembre, préparation de la salle pour l'assemblée générale du VCS dans l'Espace André Grimont à St-Julien-les-Villas. Sont convoqués : Michel Beau / Patrice Odin / Bernard Hamon / Christian Pulby / Philippe Magnien / Jean-Claude Lehallier / Jean Quignard / Christian Benoist / Didier Paret / Jean-Pierre Gré / Gilles Renaut. Rendez-vous à 8h45 au local du VCS vers la MJC, 23 rue Gambetta à St-Julien ou à 9h00 à la salle.

Pour les féminines ayant donné leur accord, rendez-vous pour la préparation des toasts à 14h00 dans l'espace André Grimont. Prévoir un tablier, un couteau et une planche pour découper. Sont convoquées: Marie-Jeanne Landre, Danielle Chaumont, Annie Odin, Anne Paul, Michèle Quignard, Catherine Vogel, Betty Couturier, Christine Van Linthout, Elisabeth Robin, Claudie Hamon, Pascale Lehallier.

-Samedi 23 novembre à 18h00, nous vous invitons à l'Assemblée Générale qui aura lieu dans l'espace André Grimont (lieu de nos réunions). Ordre du jour : Mot d'accueil du Président - Compte-rendu de la saison par le secrétaire - Bilan du trésorier - Quitus du vérificateur aux comptes – Election des membres du Comité Directeur 2025 et du Vérificateur aux comptes - Informations sur la saison 2025 - Questions diverses reçues par écrit - Remise diverses récompenses - Mot d'un élu de la Municipalité de Saint-Julien-les-Villas - Nous clôturerons l'AG par un vin d'honneur. Attention : chaque membre devra signer la feuille de présence.

Après notre Assemblée Générale, vers 20h45, nous terminerons par un repas au restaurant « Le Sancéen » (uniquement pour les inscrits). Attention : pas de placement aux tables, cela se fera par affinité, merci de votre compréhension.

-Dimanche 24 novembre, pour ceux qui veulent faire une sortie, rendez-vous vers la salle polyvalente de Saint-Julien-les-Villas (parking André Grimont). Départ à 9h00. Parcours à décider sur place selon les présents.

-Lundi 25 novembre dans l'espace André Grimont à 18h30, réunion du comité directeur VCS pour l'élection du bureau 2025. Tour d'horizon de la future saison et questions diverses.

-Mardi 26 novembre, sortie sous la conduite de Laurent Guinot, Philippe Magnien et Jean Kaufmann \*Moyenne 24/26. Rendez-vous vers la salle polyvalente de Saint-Julien (parking André Grimont). Départ à 13h30. Parcours à voir sur notre site, en rubrique prochains événements. **Sortie comptant pour le nouveau classement VCS 2025 avec les 3 critères (kilomètres + une sortie + un bonus de 3 points).**

-Mercredi 27 novembre, sortie club avec le départ à 13h30 vers la salle polyvalente de Saint-Julien-les-Villas (parking André Grimont). Parcours moyen VCS N°4 à voir sur notre site, en rubrique prochains événements. \*Moyenne 20/22. Selon la force de chacun, possibilité de faire plusieurs groupes. **Sortie comptant pour le nouveau classement VCS 2025 avec les 3 critères (kilomètres + une sortie + un bonus de 3 points).**

Encadrement selon leur disponibilité de : Françoise Tison, Brigitte Pourille, Catherine Vogel, Gérard Drezet, Jean-Claude Glineur, Christian Pulby, Michel Beau et Jean-Pierre Choiselat.

-Jeudi 28 novembre, sorties club avec le départ à 13h30 vers la salle polyvalente de Saint-Julien-les-Villas (parking André Grimont). Parcours VCS N°4 à voir sur notre site, en rubrique prochains événements. \*Un groupe moyenne 24/26 et un autre moyenne 22/24. Grand ou moyen parcours à décider au départ. **Sortie comptant pour le nouveau classement VCS 2025 avec les 3 critères (kilomètres + une sortie + un bonus de 3 points).**

Encadrement selon leur disponibilité de : Bernard Hamon, Odin Patrice, Serge Dufour, Philippe Magnien, Eric Berton, Laurent Guinot.

● Attention au code de la route lors des sorties ● Respecter l'environnement ● Ne rien jeter sur la route, remettre tout dans vos poches ● On aide celui qui est victime d'un incident de route, idem pour un arrêt technique (pause Pipi) à condition de le faire savoir au groupe. En sorties club ou en brevets, bien choisir le groupe et la distance de votre force. Avant chaque sortie bien étudier le parcours. Surtout respectons les horaires des départs. Merci à tous pour votre compréhension.

\*\*\*\* GAZETTE VCS \*\*\*\*

-Vendredi 15 novembre à 18h30, tous les clubs cyclos Aubeois étaient invités à la Mairie de Sainte-Savine par le RCC Savinien, qui avait la charge de mettre en place l'assemblée générale du CODEP 10. Après l'ouverture de la séance par le Président du club local devant une belle assistance, le bilan de l'année cyclo 2024 a été parcouru par Gérald Paillard (Président du CODEP 10) avec un très beau diaporama, réalisé comme tous les ans par Jean-Louis Maugard. Prise de parole des différents membres du CODEP sur les divers dossiers de la saison, avant de présenter le calendrier cyclo 2025. Encore beaucoup de kilomètres au programme pour les Cyclos et

Cyclotes du département. Lors de ce rendez-vous annuel, présence de Frédéric Serra (Adjoint aux sports de la ville de Troyes), de Sibylle Bertail-Faissart (Conseillère départementale), de Virgil Hennequin (Adjoint de Saint-Savine) et de Jean-Michel Autier (Président de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif). Belle satisfaction lors de cette AG pour le VCS, comme en 2022 et 2023 le club prend la première place au Challenge départemental du CODEP 10 (challenge pour les clubs selon plusieurs critères : nombre de présents dans les divers brevets du calendrier, nombre de kilomètres parcourus dans les brevets et en tenant compte du pourcentage de licenciés). Le VCS termine avec 2296,30 points devant le club de Barberey 1282,09 points et en 3ème position le club de Bréviandes 917,38 points (28 clubs classés). Super travail de Jean-Paul Hauty pour répertorier tous les brevets et faire ce classement. Voir ci-dessous en pièce jointe les statistiques 2024 et le classement complet. Catherine Vogel a reçu la récompense pour la première place du club pour ce classement et Jean-Pierre Launay récompensé aussi par le diplôme de la reconnaissance fédérale.

Après le vin d'honneur offert par le RCC Savinien et pour terminer la soirée, un repas très convivial pris au restaurant «Barabulle» où les clubs présents ont discuté sur l'avenir du cyclotourisme et se posaient une nouvelle fois beaucoup de questions sur l'évolution à prendre dans le domaine de notre sport, pour les futures années !!  
Merci à tous nos sociétaires présents, merci à l'ensemble des membres du CODEP pour la mise en place de cette AG, ainsi qu'à tous les clubs présents pour rendre hommage à tous les bénévoles du CODEP. Bon repos avant une nouvelle saison cyclo touristique en espérant revoir un petit peu plus de monde dans les brevets du week-end !!  
Licenciés au CODEP en 2024 : 666 (556 masculins et 110 féminines).

10 VCS présents à cette assemblée générale : Catherine Vogel, Liliane Launay, Michel Beau, Didier Paret, Patrice Odin, Jean-Pierre Choiselat, Jean-Pierre Launay, Jean-Claude Glineur, Bernard Hamon, Gilles Renault.

-Brevets Emile MARCHAL, millésime 2024. 585 brevets ont été réalisés par l'ensemble des 22 clubs classés. Pour le VCS sur les 4 parcours (50 / 75 / 100 / 150kms) : 159 participations. 66 sociétaires sur au moins un parcours dont 16 féminines. 24 ont réussi les 4 parcours dont 5 féminines. Le club prend la première place avec 13000 points devant le VC Bréviandes 4325 points et en 3ème position l'AS Barberey 4225 points. Bravo à toutes et à tous. Ces brevets ne seront pas reconduits en 2025.

-La Remise des récompenses des balades Sancéennes, des challenges W.Odin et M.Rincent 2024 aura lieu le jeudi 5 décembre à 18h30 Salle André Grimont à St-Julien-les-Villas. Les résultats 2024 en allant sur notre site.

-A mettre sur votre agenda, remises des récompenses : Bar-sur-Aube le vendredi 29 novembre à 18h00. Barberey le mardi 10 décembre à 18h30. Rosières le jeudi 12 décembre 18h30. Bréviandes le mercredi 22 janvier 2025.

-Votre licence FFCT 2024 est valable jusqu'au 31 décembre. Nous mettrons en place des permanences pour le renouvellement : samedi 14 et 21 décembre de 9h00 à 10h30. Pour ceux voulant prendre une licence au Vélo Club Sancéen pour 2024 et n'ayant jamais eu de licence FFCT dans un club, vous pouvez déjà prendre cette licence. Renseignements lors des sorties club, auprès des responsables ou lors de nos réunions club le 2ème lundi de chaque mois.